

Calendrier des encombrants

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants est effectué une fois par mois, le mercredi. **Ces objets doivent être sortis la veille après 19H ou le matin à partir de 7H30 et de façon à ne pas gêner la sécurité des piétons.**

Il est strictement interdit de déposer des gravats (carreaux de plâtre, carrelage ---), terre, pots de peinture (même vides), huile de vidange, batteries et écrans. Ceux-ci doivent être transportés par vos soins à la déchetterie.

Dates pour 2016:

Mercredi 19 octobre

Mercredi 16 novembre

Mercredi 14 décembre

Dates pour 2017 :

Mercredi 18 janvier

Mercredi 22 février

Calendrier des encombrants

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants est effectué une fois par mois, le mercredi. **Ces objets doivent être sortis la veille après 19H ou le matin à partir de 7H30 et de façon à ne pas gêner la sécurité des piétons.**

Il est strictement interdit de déposer des gravats (carreaux de plâtre, carrelage ---), terre, pots de peinture (même vides), huile de vidange, batteries et écrans. Ceux-ci doivent être transportés par vos soins à la déchetterie.

Dates pour 2016:

Mercredi 19 octobre

Mercredi 16 novembre

Mercredi 14 décembre

Dates pour 2017 :

Mercredi 18 janvier

Mercredi 22 février